

## PF32 MANUI, KAMAKA, MAKAROA

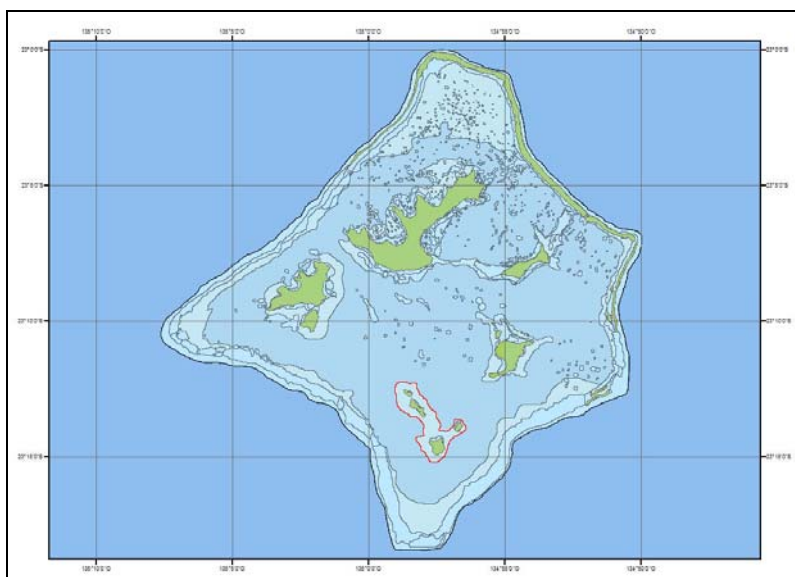
**Coordonnées** 23°14'S; 134°57'W (Gambier)

**Surface** 0,08 km<sup>2</sup>

**Altitude** 0 - 176 m

**Statut** Zone de site protégé du PGA des Gambier

**Critères ZICO** A1 (oiseaux menacés d'extinction); A4 (espèces grégaires)



Carte : Créée par P. Raust sous ArcGIS



Google Earth

### Résumé

La présence de plusieurs centaines de couples d'Océanite à gorge blanche et du Pétrel de Murphy nicheurs ces îlots rocheux du sud du lagon des Gambier en fait un site ZICO majeur pour les oiseaux marins (particulièrement les pétrels et puffins dont on dénombre 6 espèces nicheuses).

### Description du Site

Le site se compose d'un ensemble d'îlots rocheux basaltiques au sud de Mangareva dans un lagon ceinturé d'un anneau corallien ennoyé. Makaroa a une superficie de 20 hectares et culmine à 150 m; Motu Teiku est rattaché à Makaroa. Kamaka est une petite île volcanique de 50 hectares, qui culmine 176 m d'altitude. Manui a une superficie de 10 hectares et atteint une altitude de 54 m. L'îlot abrite un grand nombre de colonies d'oiseaux et fait l'objet d'une protection particulière dans le PGA de la commune des Gambier.



Manui (P. Raust)



Makaroa (P. Raust)

## Oiseaux

### A1 espèces menacées d'extinction

- Pétrel de Murphy *Pterodroma ultima* (NT) - 10 couples sur Manui en 1996. Oiseau marin endémique de Polynésie orientale (Rapa, Tuamotu et Groupe Pitcairn).
- Océanite à gorge blanche *Nesofregatta fuliginosa* (EN) - 100 à 200 couples sur Motu Teiku et 100 à 300 couples sur Manui en 1996

### A4 espèces grégaires

- Puffin de la Nativité *Puffinus nativitatis* - 100 à 150 couples sur Manui, 250 à 500 couples sur Makaroa et 100 à 200 couples sur Motu Teiku. Aussi présent sur Kamaka
- Puffin d'Audubon *Puffinus lherminieri* - 300 à 500 couples sur Manui, 50 à 100 sur Makaroa couples et 300 à 400 couples sur Motu Teiku.

Autres oiseaux marins des îles Gambier (les espèces nicheuses sont soulignées)

Pétrel de Tahiti *Pseudobulweria rostrata* (NT), Puffin du Pacifique (*Puffinus pacificus*), Fou à pieds rouges *Sula sula*, Fou brun *Sula leucogaster*, Phaéton à brins rouges *Phaethon rubricauda*, Phaéton à bec jaune *Phaethon lepturus*, Frégate du Pacifique *Fregata minor*, Noddi brun *Anous stolidus*, Noddi noir *Anous minutus*, Gygis blanche *Gygis alba*, Noddi bleu *Procelsterna cerulea*.

## Autre biodiversité

Ces îlots rocheux sont pauvres en espèces endémiques et Kamaka possède plusieurs espèces végétales et animales potentiellement nuisibles à la biodiversité. Des plantes endémiques seraient à rechercher dans les falaises.

## Conservation

Manui et Teiku sont connues pour être indemnes de rats. Sur les autres îlots en revanche, *Rattus rattus* est présent en abondance. Il s'agit de la cause de disparition majeure des oiseaux de mer et en particulier des pétrels. D'autres espèces introduites ont été notées sur Manui: la Poule et le Lapin.

Ces deux îlots se dégagent sur le plan patrimonial, cependant, il s'agit des deux plus petites îles de l'archipel des Gambier (en particulier Teiku), malgré tout régulièrement visitées (collectes de crabes, mais aussi de poussins d'oiseaux de mer) ce qui les rend particulièrement vulnérables. Ces îlots ont été classés Nda - Zone de site protégé - (Plan de zonage n°620 du 16/09/04) dans l'arrêté 396/CM du 21/10/2004 rendant exécutoire le plan général d'aménagement de la commune des Gambier. L'intervention et l'activité humaine y sont désormais volontairement restreintes afin de protéger ces milieux extrêmement fragiles.

En octobre 2003 deux îles (Mekiro et Makapu), de taille similaire à Manui, ont été dératées. Makapu possédait aussi des chats qui ont probablement succombé à un empoisonnement secondaire à la suite de l'ingestion de rats empoisonnés. Makapu abrite une colonie d'une cinquantaine de couples de Puffin de la natalité (*Puffinus nativitalis*). Une petite île haute (Motu 'ari) qui n'abrite pas de mammifères invasifs à l'exception de rats, a aussi été dératée. Il serait souhaitable d'envisager l'éradication des rats de certaines îles, Makaroa et Kamaka sont à cet égard une priorité.

## Références

- Lacan, F. et Mougins, J.-L. (1974). Les oiseaux des îles Gambier et de quelques atolls orientaux de l'Archipel des Tuamotu (Océan Pacifique). *L'oiseau et la Revue française d'ornithologie* 44: 193-280.
- Lacan, F. et Mougins J.-L. (1974). Les oiseaux de l'archipel des Gambier. *Cahiers du Pacifique*. Paris, Fondation Singer-Polignac. 18: 533-542.
- Thibault, J.-C. (1973). Notes ornithologiques polynésiennes, I.- Les Îles Gambier. *Alauda* 41(1/2): 111-119.
- Thibault, J.-C. (1988). Menaces et conservation des oiseaux de Polynésie Française. 87-124 in J.-C. Thibault et I. Guyot ed. Livre rouge des oiseaux menacés des régions française d'outre-mer (Monogr. 5), *Conseil International pour la Protection des Oiseaux*, Saint-Cloud.
- Thibault, J.-C., Bretagnolle, V. (1999). Breeding seabirds of Gambier Island, Eastern Polynesia : numbers and changes during the 20th century. *The Emu* 99: 100-107.
- Wragg, G. et Raust P. (2004). Rapport sur l'éradication des rats sur cinq îles de l'archipel des Gambier, Polynésie Française. *Société d'Ornithologie de Polynésie Manu*, Papeete: 20p.